HAL
open science

Licence Langues du monde et formation appliquée : commerce international

Rapport Hcéres

To cite this version:

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Langues du monde et formation appliquée : commerce international. 2010, Institut national des langues et civilisations orientales - INALCO. hceres-02035465

HAL Id: hceres-02035465

https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02035465v1

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Rapport d'évaluation d'une mention de licence
Vague D

Université : INSTITUT NATIONAL DES LANGUES ET CIVILISATIONS ORIENTALES
N° demande : S3100018057
Domaine : LANGUES, CULTURES ET SOCIETES DU MONDE
Mention : LANGUES DU MONDE ET FORMATION APPLIQUEE : COMMERCE INTERNATIONAL

Appréciation générale :

La mention « Langues du monde et formation appliquée : commerce international » débute en L2 et s'adresse à des spécialistes de langues qui ont suivi une L1 destinée à consolider les connaissances linguistiques. Durant deux années (L2 et L3), les étudiants poursuivent leur cursus fondamental (soit « Langues, Littératures et Civilisations Etrangères » (LLCE), soit « Langues, Littératures et Civilisations Aréales » (LLCA)) et complètent parallèlement leur formation par la mention à vocation professionnalisante appliquée intitulée « Commerce international ». Les étudiants concernés envisagent de se diriger vers les métiers de l'import/export et élargissent pour ce faire leurs connaissances linguistiques au marketing, à la gestion et au droit des affaires. Les débouchés sont nombreux, aussi bien en France qu'à l'international. L'obtention de cette mention permet aux étudiants de chercher immédiatement un emploi, ou d'approfondir leur formation en intégrant des masters professionnels en commerce, échanges ou affaires internationales.
Si les contenus scientifiques annoncés de la mention paraissent adéquats, elle ne répond en revanche pour le moment que moyennement aux critères d'évaluation en raison de l'absence ou de l'insuffisance des dispositifs d'aide à la réussite, de la méconnaissance de la population étudiante et de l'évaluation des enseignements. Cette mention étant issue de l'ancien parcours « Commerce international », on aurait pu s'attendre à un certain suivi du devenir professionnel des étudiants. Sans compter que la connaissance de telles données permettrait de renseigner utilement les futurs étudiants sur les possibilités d'intégration professionnelle.

Les points les plus forts :

1-	la mention comporte des passerelles et prévoit d'éventuelles réorientations.
2-	Les étudiants sont incités à faire un stage en entreprise en L3.
3-	La poursuite en master spécialité « Commerce international » est possible.

Les points les plus faibles :

1-	Le suivi du devenir des diplômés n'est pas assuré.
2-	Les enseignements ne sont pas évalués par les étudiants.
3-	Il n'existe pas d'annexe descriptive au diplôme.

Recommandations :

S'agissant d'une mention appliquée, il serait appréciable de mettre en place une politique de stage en entreprise obligatoire afin de donner aux étudiants l'occasion d'acquérir une première expérience professionnelle dans le cadre de leurs études, de mettre les connaissances théoriques acquises lors des cours en pratique et de leur donner ainsi l'outil nécessaire au choix éventuel d'une poursuite d'études ou de l'accession au marché de l'emploi. A cet effet, il serait bienvenu de prévoir une aide à la professionnalisation, sous forme de cours de méthodologie de la préparation à la recherche de stages et de rédaction du rapport de stage (qui devrait lui aussi être évalué et permettre d'obtenir des crédits européens). Pour aborder l'étape de la recherche d'emploi, il serait important que les étudiants soient nantis de l'«annexe descriptive au diplôme » (ADD) qui répertorie les compétences et les connaissances acquises. Ce document constituerait un atout pour eux lors de cette démarche ainsi qu'une aide pour l'employeur potentiel. Ces quelques suggestions seraient un moyen d'améliorer la dimension « appliquée » d'une mention de licence dite « pré-professionnalisante » associant l'étude de la langue, d'une culture et la familiarisation à un champ professionnel.
Il serait par ailleurs souhaitable de mettre en place les dispositifs d'aide à la réussite et les outils d'évaluation de la mention, d'introduire l'évaluation des enseignements par les étudiants et d'avoir une meilleure connaissance de la population étudiante pour répondre de façon satisfaisante aux critères d'évaluation. L'évaluation des enseignements et le suivi du devenir professionnel des étudiants donneraient à la mention la possibilité d'être toujours en phase avec les exigences du secteur économique.

Echelle d'appréciation (cf. feuille "Signification de la notation")
A+ : répond de façon très satisfaisante à tous les critères d'évaluation ;
A : répond très bien ou bien aux critères d'évaluation ;
B : répond assez bien ou moyennement aux critères d'évaluation ;
C : répond de façon insatisfaisante aux critères d'évaluation.

Notation (A+, A, B, C) : B